



Com du BAFTO

SNPL
AFTO

Roissy, le 30 avril 2025

AFFECTATION TEMPORAIRE NEW YORK

Des pilotes AF aux commandes d'un avion KLM !

Il y a encore quelques années, nous n'aurions jamais cru possible d'écrire un tel titre, et pourtant... **Le SNPL AF-TO vient de signer l'accord permettant à des pilotes Air France qualifiés B777 d'effectuer des vols cet été entre JFK et AMS, aux commandes d'un avion KLM !**

Sous toutes réserves des derniers obstacles administratifs et techniques pour rendre l'opération possible, il s'agit bien **d'une première historique depuis la création du groupe AF-KLM en 2004.**

Comme demandé par notre conseil, il s'agit d'une réciprocité suite à l'accueil par notre compagnie du noyau dur de l'équipe de lancement de l'A350 KLM sur nos lignes (sans changement de la compo PEQ AF), permettant à un maximum de 16 TRI KLM de se former sur ce nouvel avion.

Au-delà de la symbolique, nous pensons que ce genre d'échange ne pourra qu'être bénéfique pour nos corporations respectives, en échangeant, discutant et comparant nos conditions de travail au sein du groupe. Indéniablement, c'est une fierté partagée et non dissimulée avec nos collègues Néerlandais d'avoir réussi à surmonter les clivages que nous connaissions depuis près de 20 ans.

En effet, les relations entre le SNPL et VNV (le syndicat de pilotes chez KLM) n'ont pas toujours été au beau fixe, les **prod-balances** ayant souvent été **source de conflits** entre nous. Mais aujourd'hui, **nos deux bureaux syndicaux respectifs** ont réussi à tisser des liens - **bâtis sur une confiance mutuelle** - et ont permis avec les deux directions du groupe cet échange de pilotes.

Cette affectation temporaire est limitée à 4 mois et va permettre à KLM – qui fait face à un manque cruel de pilotes cette année – d’opérer un avion de plus cet été, tout en permettant une **augmentation d’activité substantielle des pilotes d’Air France**.

Toutes les informations pratiques seront précisées lors de la campagne de volontariat, mais nous pouvons d’ores et déjà en retenir les principes suivants :

- **L’affectation temporaire sera d’environ 60 jours (ou de 45 jours si les contraintes administratives imposent un début d’affectation en août au lieu du mois de juillet) à JFK ;**
- **Volume prévisionnel de 2 x 7 équipages** pour couvrir une période totale de 4 mois maximum entre juillet (ou août) et octobre ;
- **Desserte d’AMS au départ de JFK**, avec un découché AMS de 24h ;
- Les lignes de planning ne sont pas encore figées, mais il y aura en moyenne entre **16 et 19 OFF par mois** ;
- Garantie de rémunération égale à la **moyenne secteur** récemment revalorisée ;
- Prise en charge de l’hébergement et versement des **indemnités repas sur toute la durée** de l’affectation temporaire ainsi que durant l’escale à AMS ;
- Prise en charge d’un **forfait transport à hauteur de 600 €** ;
- Prise en charge d’une **seconde chambre pour la famille** au-delà des 80 premiers euros à la charge du pilote et de **billets S1 A/R pour la famille** ;
- La **campagne** de volontariat sera lancée **avant la fin du mois** et durera 10 jours ;
- Les **équipages devront suivre une formation réduite** afin de s’approprier les procédures spécifiques aux opérations chez KLM, les quelques différences éventuelles concernant l’équipement avion, mais surtout les procédures MSS car ils voleront avec des **PNC KLM**.

Ce projet d’affectation temporaire est le fruit d’un travail conjoint de VNV et du SNPL. Nous espérons que cette opération sera un succès pour tous les acteurs, à commencer par les pilotes d’Air France qui se porteront volontaires. Si les intérêts des deux groupes de pilotes peuvent parfois diverger, soyez assurés que le SNPL restera toujours attentif à la défense des intérêts des pilotes d’Air France au sein du groupe.

Le BAFTO

Contactez le BAFTO : bafto@snplfalpa.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

